COMMUNIQUE DE PRESSE
Pour parution immédiate

LA MOBILISATION POUR L'INTERDICTION DES BOMBES A SOUS-MUNITIONS SE RENFORCE A L'APPROCHE DE LA SIGNATURE DU TRAITE

Près de 30 Etats africains ont annonce leur intention de signer le traité le 3 décembre 2008

(Kampala, Ouganda: 30 Septembre 2008) A deux mois de l'ouverture à la signature du traité international interdisant les bombes à sous-munitions en Norvège, les représentants de la société civile appellent tous les pays à annoncer leur intention de signer ce traité. Les 42 Etats africains réunis a Kampala pour une conférence régionale se sont mis d'accord sur un plan d'action qui appelle à une signature et une ratification du traité le plus rapidement possible, et 28 Etats se sont formellement engagés à signer le traité le 3 décembre 2008. La plupart, voire la totalité des 107 Etats qui ont adopté le traité à Dublin en mai dernier devraient le signer à Oslo, et 43 pays dans le monde se sont déjà engagés à être présents a Oslo.

"Je me rends compte maintenant que les victimes ne sont pas seules dans leur combat pour l'interdiction des bombes à sous-munitions', déclare Aynalem Zenebe, victime de sous-munition de l'Ethiopie. "Nous remercions les Etats africains qui ont annoncé publiquement leur soutien et nous espérons qu'ils vont tenir leur promesse de signer la Convention en décembre.' A l'âge de 7 ans, Zenebe a perdu sa jambe droite au dessous du genou le 5 juin 1998, lorsqu'une école près de sa maison à Mekele a été touchée par une frappe de bombes à sous-munitions. Avec le soutien de l'ONG Handicap International, Zenebe a pris la parole pour la premiere fois a Kampala en tant que *Ban Advocate*.

Résultat de l'initiative diplomatique connue sous le nom de Processus d'Oslo, la Convention sur les bombes à sous-munitions a été négociée et adoptée par plus de 100 Etats en mai 2008. Elle sera ouverte à la signature à Oslo en Norvège, le 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées.

42 gouvernements africains ont discuté le traité pendant deux jours à la conference de Kampala sur les bombes à sous-munitions, parmi lesquels 28 Etats ont annoncé, la plupart pour la première fois, leur intention de signer la Convention sur les bombes à sous-munitions: Angola, Benin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Namibie, Niger, Nigeria, République Centrafricaine, Républiques du Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Ouganda, Tchad, Togo et la Zambie. La conférence a abouti au 'Plan d'action de Kampala', qui exprime le soutien des pays africains pour une série d'actions importantes liées à la Convention sur les bombes à sous-munitions.

'Nous sommes déçus que les Etats d'Afrique du Nord n'aient pas honoré l'invitation à participer à ce grand événement africain', a dit Ayman Sorour, de l'association Protection et membre de la CMC. 'Ce n'est pas encore trop tard pour rejoindre cette importante Convention qui non seulement interdit les bombes à sous-munitions, mais contient également des dispositions humanitaires requérant la dépollution des zones affectées par les bombes à sous-munitions, ainsi que l'assistance aux victimes'. La Lybie était le seul Etat nord-africain à participer à la conférence de Kampala mais n'a pas publiquement annoncé son soutien à l'interdiction des bombes à sous-munitions. L'Algerie, l'Egypte, le Maroc et la Tunisie étaient absents de la réunion.

La conference de Kampala est la seconde d'une série de rencontres régionales tenues en soutien à la Convention sur les bombes à sous-munitions. Les pays de la région des Balkans et de l'Europe du Sud Est se sont rencontrés à Sofia les 18 et 19 septembre. D'autres rencontres régionales sont programmées au Laos (20-22 octobre) et en Equateur (6-7 novembre). La Coalition internationale contre les sous-munitions (CMC), un réseau international de militants incluant des survivants des bombes à sous-munitions, prévoit une série d'activités et d'événements visant à promouvoir la signature de la Convention contre les bombes à sous-munitions. Le 1er octobre 2008, une tournée européenne de 10.000 km du Ban Bus (bus pour l'interdiction) sera lancée à partir de Belgrade en Serbie, afin de mobiliser le public et assurer le soutien massif à l'interdiction des bombes à sous-munitions.

Pour plus d'information, merci de contacter:

- A Kampala, Mary Wareham, Human Rights Watch, +256 (0) 702-177-267 (anglais)
- A Kampala, Amadou Maiga, CMC Mali, +256 (0) 77-918-5466 (francais)
- A Londres, Natalie Curtis, CMC +44 (0)20 7820 0222 or + 44 (0) 7515 575174 (anglais)

Voir également:

- Plan d'action de Kampala - http://www.clustermunitionskampala.ug/
- Blog des Ban Advocates avec les témoignages personnels de Aynalem Zenebe - http://blog.banadvocates.org/
- Photos haute résolution de la Conference de Kampala - http://www.flickr.com/photos/anzclusters/sets/72157607490857108/
- Document CMC, "Les bombes à sous-munitions en Afrique" (Septembre 2008) - http://www.hrw.org/pub/2008/arms/CMC_factsheet0908.pdf
- Site du Ban Bus - http://thebanbus.org/
- Site de la Cluster Munition Coalition - http://www.stopclustermunitions.org/calendar/?id=628

Notes

Qu'est-ce que la Conférence de Kampala sur la Convention sur les armes à sous-munitions
Les 29 et 30 septembre 2008, 42 gouvernements africains ont participé à cette réunion régionale organisée par le gouvernement ougandais pour discuter le nouveau traité international interdisant les bombes à sous-munitions et exigeant leur dépollution et l'assistance aux victimes de ces armes : Angola, Benin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Comores, République du Congo, Cote d'Ivoire, Djibouti, Erythrée, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libye, Liberia, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Niger, Nigeria, Sao Tome and Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

Qu'est-ce qu'une bombe à sous-munitions ?
Les bombes à sous-munitions sont des armes qui sont déployées par les avions et depuis le sol, et qui dispersent jusqu'à plusieurs centaines de sous-munitions plus petites. Les sous-munitions larguées par les bombes à sous-munitions aériennes sont souvent appelées « bombelettes », alors que celles qui sont tirées depuis le sol sont souvent appelées « grenades ».

Pourquoi posent-elles problème ?
Larguées ou tirées depuis le sol, elles sont responsables de deux problèmes humanitaires majeurs pour les civils. Tout d'abord, leur dispersion sur de larges zones signifie qu'elles ne peuvent pas faire la distinction entre des cibles militaires et des civils, ainsi l'impact humanitaire peut être extrême, surtout quand l'arme est utilisée dans ou près d'une zone peuplée.

Ensuite, de nombreuses sous-munitions n'explosent pas à l'impact et deviennent de facto des mines antipersonnel, tuant et mutilant longtemps après la fin des conflits. Ces restes de guerres explosifs sont plus mortels que les mines antipersonnel ; les accidents impliquant une sous-munition non explosée tuent plus qu'ils ne blessent.

Qui a utilisé les bombes à sous-munitions ?
Au moins 15 pays ont utilisé des bombes à sous-munitions : Erythrée, Ethiopie, France, Géorgie, Israël, Maroc, Pays-Bas, Nigeria, Russie (URSS), Arabie Saoudite, Soudan, Tadjikistan, Royaume-Uni, Etats-Unis et Yougoslavie. Un petit nombre de groupes armés non étatiques ont également utilisé cette arme (par exemple le Hezbollah au Liban en 2006). Des milliards de sous-munitions sont stockées par quelques 76 pays. On sait qu'un total de 34 pays a produit plus de 210 types différents de bombes à sous-munitions. Au moins 25 pays ont été affectés par l'utilisation de bombes à sous-munitions, dont : Afghanistan, Albanie, Angola, Azerbaïdjan, Bosnie Herzégovine, Cambodge, Tchad, Croatie, République Démocratique du Congo, Erythrée, Ethiopie, Géorgie, Grenade, Iraq, Israël, Kuwait, Laos, Liban, Monténégro, Arabie Saoudite, Serbie, Sierra Leone, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Ouganda et Vietnam, ainsi que la Tchétchénie, les îles Malouines, le Nagorno-Karabakh et le Sahara Occidental.

Qu'est-ce que la Convention d'interdiction des armes à sous-munitions ?
La Convention sur les armes à sous-munitions est un traité international qui interdit les bombes à sous-munitions et fournit une assistance aux communautés affectées. Elle sera ouverte à l'ouverture à Oslo, le 3 décembre 2008, journée internationale des personnes handicapées. 107 Etats ont adopté la Convention à Dublin, Irlande, en mai 2008 :Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Belize, Benin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chile, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, îles Cook, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, République Dominicaine, Equateur, El Salvador, Estonie, Fidji, Finlande, France, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Saint-Siège, Honduras, Hongrie, Islande, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Kirghizstan, Laos, Liban, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Madagascar, Malawi, Malaisie, Mali, Malte, Mauritanie, Mexique, Moldavie, Monténégro, Maroc, Mozambique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Niger, Nigeria, Norvège, Ouganda, Palau, Panama, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République tchèque, Samoa, San Marin, Sao Tome et Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Soudan, Swaziland, Suède, Suisse, Tanzanie, Timor-Leste, Togo, Royaume-Uni, Tchad, Uruguay, Vanuatu, Venezuela et Zambie.